



CHANGEMENT DE NOM

Chers producteurs,

Nous souhaitons vous informer que, comme il a été résolu unanimement par les membres du SPBQ réunis en AGA le 12 avril dernier à Albanel, et demandé au conseil d'administration, nous envisageons de changer le nom de notre organisation. Avant de prendre une telle décision, nous aimerions connaître votre avis sur cette question importante.

Le SPBQ a créé un sondage pour recueillir vos préférences. Vous avez deux options :

- Continuer avec le nom actuel : **Syndicat des producteurs de bleuets du Québec** ;
- Adopter un nouveau nom : **Producteurs de bleuets sauvages du Québec**.

Quelques considérations :

- Le terme « syndicat » est souvent perçu comme désuet et ne reflète plus les tendances modernes de regroupement et de collaboration entre les différents acteurs de l'industrie;
- Une expression telle que « le syndicat » donne l'impression d'être une entité à part, tandis qu'une expression comme « les producteurs » donne l'impression de parler de nous tous;
- Un nouveau nom pourrait mieux représenter l'esprit de coopération et d'innovation qui anime les producteurs de bleuets sauvages du Québec;
- L'ajout du mot « sauvage » dans le nom permettrait de distinguer clairement les producteurs de bleuets sauvages des producteurs de bleuets en corymbe;
- Cela mettrait en valeur la spécificité et l'authenticité des bleuets sauvages, ce qui pourrait attirer une clientèle plus ciblée et mieux informée;
- Un nom plus inclusif pourrait améliorer la perception de notre organisation à l'externe et renforcer les relations avec les partenaires de l'industrie;
- Un nouveau nom plus moderne et précis pourrait faciliter les efforts de marketing et de communication, en rendant le message plus clair et plus attractif pour les consommateurs et les partenaires;
- Cela pourrait également ouvrir de nouvelles opportunités de promotion et de partenariat, en mettant en avant les qualités distinctives des bleuets sauvages du Québec.

Rappelez-vous, qu'advenant un changement de nom, notre organisation sera toujours constituée comme un syndicat professionnel en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels*

et nous serons toujours là pour protéger et défendre les intérêts des productrices et producteurs de bleuets sauvages.

Voici le lien et le code QR pour participer de façon anonyme au sondage via l'application **gratuite** « Microsoft Forms » :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=pPUaq4HRWkC6f0IEZvo1RbbM1i1oFCqp7fjBezDGxUOVNSRVU5TUtPTEezWkJVVE9MNzlOSkgySi4u>



Veillez simplement cliquer sur le lien pour accéder au site Web où se trouve le sondage. Pour ce faire, vous pouvez utiliser un cellulaire, un ordinateur portable ou n'importe quel appareil avec une connexion Internet. Si vous le préférez, vous pouvez numériser le code QR avec la caméra de votre téléphone intelligent pour accéder au sondage.

Vous avez deux semaines pour répondre au sondage. Merci de **ne répondre au sondage qu'une fois**.

Nous vous remercions à l'avance de votre participation et de vos précieux retours.


Gervais Laprise, directeur général